



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Pouvoirs : 3

Absents excusés : 4

Absents : 3

Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-SEPT AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 21 AVRIL 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD,

ABSENTS EXCUSES : Mme Gaëlle BLANCHARD (donne pouvoir à François BARBIER), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Peggy LE BRUCHEC.

ABSENTS : Marie-Noëlle LAVERTON, Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS VERT – SECURISATION DES CAPTAGES
ET ALIMENTATION DES RESERVOIRS** **DEL2023-52**

Rapporteur : Michel Belin

Monsieur Michel BELIN expose que le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé dispositif « FONDS VERT », dispositif créé pour aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, comporte un axe 2 « appui aux collectivités de montagne ».

La commune des Contamines-Montjoie a donc déposé un dossier sur la protection de la ressource en eau, et l'amélioration de la distribution. L'objectif concerne la sécurisation des captages d'eau (changement des canalisations des trois réservoirs, installation automatisée des traitements...), ainsi que des études complémentaires sur le captage des Prélets.

Un diagnostic a été établi par un cabinet d'étude proposant plusieurs scénarios, celui retenu propose des travaux de canalisations sur les réservoirs, une augmentation de performance des traitements et des travaux sur le réseau de distribution.

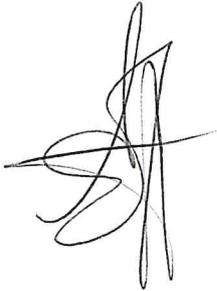
Le montant total des travaux est de 861 619.33 euros, la demande de financement au titre du FONDS VERT est de 689 295, 46 euros soit 80 % du montant total des travaux comme présentée dans le plan de financement présent en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 11	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **DE VALIDER** la demande de subvention au titre du FONDS VERT
- **D'APPROUVER** le mémoire technique,
- **DE VALIDER** le plan de financement joint en annexe,
- **DE SOLLICITER** une aide la plus haute possible conforme au plan de financement,
- **DE S'ENGAGER** sur la part d'autofinancement restant à la charge de la Commune,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour obtenir ces aides financières,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une autorisation de commencer les travaux en amont.

En Mairie, le 27 avril 2023
Le secrétaire de séance,



En Mairie, le 27 avril 2023
Le Maire,
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le